

CHEMIN DU MARBRE NOIR

25 JUN 1845 ET ANNÉE 1846



A IX,
(B.-du-R.)

EXPLOITATION DES CARRIÈRES DE MARBRE NOIR DE LA TORSE,

A IX,
(B.-du-R.)

Le luxe et l'élégance des constructions modernes ont rendu l'emploi des marbres bien plus considérable qu'autrefois ; aussi les ateliers de marbreries se multiplient-ils dans toutes nos villes de France.

Nous sommes encore obligés d'emprunter à l'Italie ses marbres blancs et de couleurs, et à la Belgique ses marbres noirs ; mais ces derniers s'épuisent et dans peu d'années il sera impossible de s'en procurer à des prix même très élevés.

Cette circonstance doit donner une grande valeur à la carrière de marbre noir qui s'exploite depuis quelque temps aux portes de la ville d'Aix et dont le journal la *Provence*, dans son numéro du 29 juin 1845, a rendu compte de la manière suivante :

..... Cette découverte importante offre de plus le double avantage de pouvoir être exploitée sur une très grande étendue et sans qu'on ait besoin de fouiller les profondeurs de la terre. Ce n'est point un banc isolé qu'on voit dans les carrières de la Torse, et dont les couches plongent dans les entrailles du sol. Les couches, au contraire, s'y montrent à la surface, sur une longueur de plus de 300 mètres et un plan incliné de 40 degrés. Elles se redressent en pente, deviennent verticales sur une étendue d'environ 200 mètres et se dirigent sous un énorme plateau, dans un terrain appelé molasse ou dépôt marin.

Le marbre noir de la Torse est d'une fort belle pâte, d'une grande homogénéité, d'un grain fin et serré, d'une taille facile, et susceptible de prendre le plus beau poli. On peut s'en convaincre chez tous les marbriers d'Aix, qui s'en sont servis pour plusieurs objets qui produisent le plus bel effet.

Les marbres noirs, et surtout d'un beau noir, unis, sans veines et sans fissures, sont fort rares. Jusqu'à présent on les tirait de la Belgique qui exploite trois carrières, celle de St-Antoine à Diné, près de Dinant ; celle de Dinant et celle de Namèche, près d'Astières, ces deux dernières sont presque entièrement épuisées aujourd'hui.

Les marbres d'Aix peuvent facilement rivaliser pour la beauté avec ceux de la Belgique, et offrent l'avantage pour le midi d'être vendus à un prix bien inférieur. Ainsi les marbres d'Aix, rendus à Marseille qui en fait une très grande consommation, pourront être livrés, le mètre cube à 150 fr. meilleur marché que ceux de la Belgique, à cause des droits de douane qui grèvent ces derniers et de la cherté du transport.

A l'appui de cet article, M. Coqaut, professeur de géologie, et qui est maintenant à la tête d'une importante exploitation de minerais en Toscane, dans un rapport qu'il a fait sur cette carrière, le 27 janvier 1846, après avoir reconnu la beauté de ces marbres, s'exprime ainsi :

Les marbres noirs comme les Portor appartiennent au terrain du *Lias*, on y rencontre en effet, comme nous avons remarqué aux carrières de la Torse, l'*Ammonites buccinata*, la *gryphea-arcuata* et *obliquata*, la *terebratula tetraedra*, des *pentacrinites*, et d'autres fossiles qui ne peuvent laisser aucun doute sur l'exactitude de cette détermination, on reconnaît au surplus dans les couches recouvrant le lias moyen et le lias supérieur avec *ammonites bifrons*, *spirifer aequalis*, etc. qui complètent en les contrôlant les idées théoriques de classification.

C'est donc dans le lias inférieur que gissent les bancs de marbre noir de la Torse, dont les affleurements peuvent être suivis sans interruption sur un parcours de plus de 300 mètres. Mais leur longueur est évidemment plus considérable, car au-dessus du ravin elles sont directement recouvertes par les molasses tertiaires, au-dessous desquelles elles se continuent.

..... Nous avons observé onze couches exploitables dont 4 mesurent 40 centimètres d'épaisseur, 3 cinquante, 2 soixante, une soixante-dix et une enfin 1 mètre environ. Elles sont séparées les unes des autres par des feuilles de marnes noires qui se laissent attaquer aisément, et facilitent le dégagement des couches utiles.

Le savant géologue termine ainsi son rapport :
La totalité du marbre noir se retire des terrains stratifiés, et le marbre Portor du golfe de la Spezzia que j'ai eu occasion d'étudier sur place, repose sur un terrain absolument analogue à ceux des carrières de la Torse.

Le périmètre de la carrière contient en outre des pierres d'excellente qualité pour faire de la chaux hydraulique si difficile à obtenir dans les environs d'Aix et de Marseille, ainsi que de grandes masses de pierre de taille tendre, dont la consommation peut devenir considérable par les grands travaux des chemins de fer.

C'est aussi de ces carrières que sortent depuis des siècles toutes les pierres nécessaires aux constructions qui se font à Aix pour le compte du gouvernement et de la ville : les ingénieurs les désignent toujours aux entrepreneurs ; ce sont elles enfin qui fournissent la plus grande partie des matériaux pour l'entretien des routes royales et départementales.

L'étendue des propriétés dans lesquelles se trouvent ces carrières est d'environ 100 hectares et la concession en est faite pour 50 ans. Afin de donner toute l'étendue possible à l'exploitation des dites carrières, il est formé une société en commandite.

Extrait de l'Acte de Société.

PASSÉ A AIX DEVANT M. AUDE, NOTAIRE, MAIRE DE LA VILLE D'AIX, OFFICIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

Enregistré le 27 avril 1846.

Et suivant ledit acte, il est extrait les notes suivantes :
M. G. Michel, concessionnaire, conducteur de mines et membre de la société géologique de France, demeurant et domicilié à Aix, lequel a exposé qu'ayant découvert une carrière de marbre noir, au quartier de la Torse, près d'Aix, et qu'il exploite actuellement en vertu d'un bail passé entre

lui et les propriétaires du terrain dont la durée est de cinquante ans, suivant acte ; et que voulant donner à l'exploitation de l'entreprise, toute l'étendue et le développement dont elle est susceptible, il a résolu d'appeler des capitalistes à y prendre part, en formant une société en commandite dont il conserverait la gestion.

Il est formé par les présentes, entre M. Michel et les personnes qui souscriront des actions, une société en commandite, dont le but est l'exploitation des dites carrières.

Cette Société aura pour objet l'extraction et la vente des marbres noirs, de la pierre à bâtir dite moellon, et de la chaux, lesquelles gissent sur et dans le terrain concédé, dont l'étendue est de 100 hectares environ.

Le fonds capital est de deux cent mille francs, divisé en 400 actions de 500 fr. chacune.

Les actions seront payables moitié comptant, dans la huitaine de la constitution légale de la Société, et l'autre moitié trois mois après ; elles seront nominatives.

Les actionnaires pourront se faire rembourser leurs actions pour la valeur nominale, en marbre, chaux et pierre de la Société ; les actions remboursées ne pourront être émises de nouveau, qu'après délibération du conseil de surveillance, dont il sera parlé ci-après.

Les fonds seront versés entre les mains des banquiers chez lesquels la société aura un compte ouvert, et le gérant n'aura jamais en mains que les fonds nécessaires pendant

un mois à la paye des ouvriers et employés ; à cet effet les comptes seront arrêtés et visés par l'un des administrateurs tous les mois, et l'excédent des recettes sur les dépenses sera versé chez les banquiers.

Le bénéfice des intérêts des fonds versés chez les banquiers, profitera à la société et les comptes seront arrêtés tous les six mois ; ce bénéfice sera réparti comme dividende entre toutes les actions, et ceux revenant aux actions non émises ou remboursées en marchandises seront destinés à créer un fonds de réserve.

Aucun appointement ne sera alloué au gérant jusqu'à ce que les actions aient rapporté huit pour cent.

Après la constitution de la société, les actionnaires seront convoqués en assemblée générale pour nommer un conseil de surveillance, composé de trois membres et choisis parmi eux. Pour être membre dudit conseil, il faudra être propriétaire de deux actions au moins. Chaque actionnaire n'aura qu'une voix délibérative quel que soit le nombre d'actions dont il sera propriétaire.

Cinquante actions resteront affectées à la garantie de la gestion du sieur Michel ; elles seront inaliénables et resteront attachées au registre à souche.

Toutes primes honorifiques ou pécuniaires qui pourraient être accordées par le Gouvernement ou par les Sociétés d'encouragement, appartiendront de plein droit et exclusivement audit Michel, en raison de sa découverte.

Voici l'aperçu des recettes et des dépenses pris sur chiffres les plus bas, lesquels doivent se doubler ou quadrupler et toujours en balance, dans un très court délai.

L'extraction d'un mètre cube de marbre revient à 60 fr. En ne calculant le débit que de 300 mètres par an, la dépense sera	Fr. 18,000.
La fourniture de charbon et les ouvriers nécessaires à la cuite de 100 quintaux de chaux reviennent à 60 fr. En calculant le débit de 20,000 quintaux par an, la dépense sera	Fr. 12,000.
Total des dépenses de l'année calculées sur 300 jours de travail pour les ouvriers carriers et 200 jours pour ceux faisant la chaux.	Fr. 30,000
Intérêts du capital 200,000 fr. à 5 pour 0/0.	10,000
Loyer, contre-maître, commis, frais divers, etc.	3,000
TOTAL des dépenses par année.	Fr. 43,000
En ne comptant la vente du marbre qu'à raison de 100 francs le mètre cube (celui de Belgique revient en France à 350 fr.), la recette de 300 mètres donne.	Fr. 57,000
La chaux sera vendue 80 fr. les 100 quintaux. 20,000 quintaux donne une recette de	16,000
Les débris provenant de l'extraction des blocs de marbre sont vendus sur place pour pierres à bâtir dit moellons et les débris pour l'entretien des routes en moyenne 5 fr. par jour, par année de 300 jours de travail.	Fr. 1,500
TOTAL des recettes.	Fr. 74,500

Les frais généraux y compris l'intérêt à 5 pour 0/0 payé aux actions étant de 43,000 fr. le dividende à partager entre 400 actions sera de 31,500 ; soit 15 3/4 p. 0/0, en y joignant les 5 p. 0/0 d'intérêts, chaque action de 500 francs rapportera 103 fr. 75 c. par année.

Nous laissons pour mémoire, la plus value des blocs de marbre dits de commerce, le bénéfice de la scierie et les pierres d'appareils froides et tendres.

On est invité à visiter les carrières ; elles se trouvent derrière le Jeu de Mail, après avoir passé le pont de bois de la Torse.

On reçoit les souscriptions d'actions : à Aix, chez MM. BEDARRIDE et CREMIEU, banquiers de la Société ; et aux Carrières. — On peut se procurer des prospectus chez tous les libraires de cette ville.



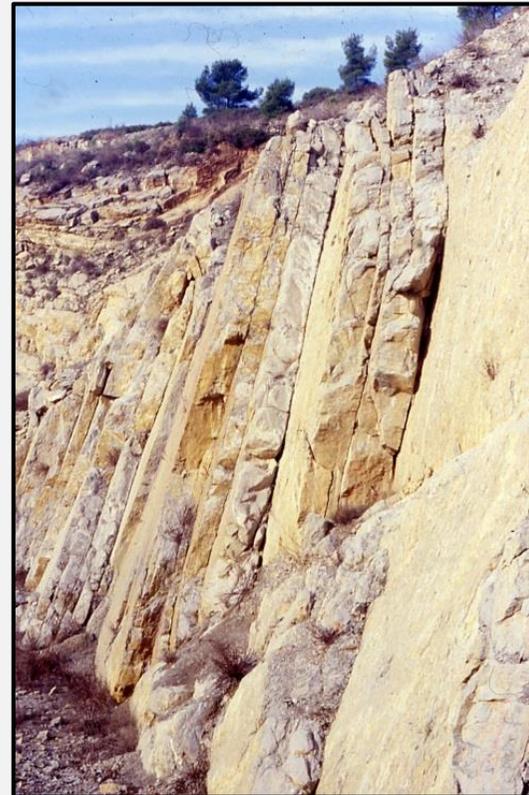
Si nous n'avions que des ouvriers terrassiers à pourvoir, la ville n'aurait que peu de soucis à concevoir. La route nationale d'Aix à Digne va être sous peu entreprise. Arrêtée jusqu'ici par le peu de ressources, l'administration espère obtenir un subside important sur les six millions consacrés à la grande et à la petite vicinalité. J'aurai mes efforts aux siens pour hâter un résultat qui doit ouvrir à nos portes un chantier important, pouvant utilement occuper bon nombre de nos terrassiers.

Ceux qui ne pourront trouver place dans ce chantier, seront naturellement employés sur nos chemins vicinaux. Une des réparations qui m'ont paru les plus urgentes est la rectification de la descente de la Torse. L'exploitation de la carrière de marbre, amènera sur cette route un charroi important; il est donc nécessaire de corriger une pente qui n'est pas sans danger.

Le plan de cette rectification, dont la précédente administration s'était occupée, existe dans les archives et a été soumis à votre commission. L'approbation que vous donneriez à son exécution, permettrait de passer outre immédiatement à l'adjudication. Outre les terrassiers, les travaux adjugés occuperaient des maçons et des tailleurs de pierre.

J'ajoute que la dépense à prendre sur les fonds des chemins vicinaux, serait allégée par le produit d'une souscription offerte par les riverains qui doivent profiter de la rectification.

La ville d'Aix ne manque pas de travaux à exécuter. Ce qui m'a déterminé dans mes propositions, a été surtout l'utilité. J'ai cru et je crois encore que tout ce qui n'a qu'un but d'embellissement pouvait être renvoyé à des temps meilleurs.





Plan de l'armée 1911
Carrière du marbre noir

Document du centre d'Information
du quartier de la Torse.
Réalisation : Michel Kapferer